



L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE

DURANT LES DEUX GUERRES MONDIALES (1914-1945)

L'engagement

Une publication des Archives départementales
des Alpes-de-Haute-Provence

Texte

Jean-Christophe Labadie,
directeur des Archives départementales.

Relecture

Marie Brunel, directrice-adjointe,
Archives départementales.

Infographie

Sébastien Schmitt, photographe-infographiste,
Archives départementales.
Natalia Andrienko, stagiaire.

ISBN : 978-2-86004-064-8

Imprimerie : XXX

© Conseil départemental
des Alpes-de-Haute-Provence,
Archives départementales
2, rue du Trélus, 04000 Digne-les-Bains

archives04@le04.fr ; www.archives04.fr

Dépôt légal : mai 2025

Exemplaire gratuit, ne peut être vendu

Cliché de couverture : AD AHP, 70 Fi 29, fonds Paul Delobea



L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE

DURANT LES DEUX GUERRES MONDIALES (1914-1945)

TABLE DES MATIÈRES

Préface de M. Le Préfet des Alpes de Haute-Provence	3
Préface de la Présidente du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence	5
Introduction	7

LA GRANDE GUERRE

Conscrits, réservistes et territoriaux	8
L'éducation guerrière	10
Avoir 20 ans et combattre	12
Les jeunes des classes de 1913 à 1915	12
Deux parcours tragiques	16
Un parcours héroïque : Maxime Barbe	19
« Pauvres petits soldats ! »	21
Marcel Imbert, plus jeune combattant bas-alpin (né en 1901)	22
Le moral à l'arrière	23

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Sauver des juifs de la déportation et de l'extermination (1942-1944)	25
Résister par les mots	26
Lucien Bartolini, Jean Allègre et Maurice Fabre	27
Marcel Audemard	28
Résister par les actes	29
Résister par les armes	29
Maxime Pin dit Gigi	30
Paul et Jeanne Delobeaue	32
André Menc (1925-1945)	34
Pierre Duréault (1922-1944)	36
Jean Emblard	38
Combattre	40
Conclusion	42



Hiver 1944 - printemps 1945 - Combats en Ubaye. AD AHP, 79 Fi 138, Fonds Maurice Passemard.

PRÉFACE DE M. LE PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

L'engagement de la jeunesse dans les moments les plus troublés de notre histoire nationale, est l'un des plus puissants témoignages de la résilience et de la grandeur de notre pays.

À travers les pages de cet ouvrage, nous découvrons le courage exemplaire des jeunes Bas-Alpins qui, lors des deux conflits mondiaux, ont choisi de servir la France au péril de leur vie. Ces récits nous rappellent que l'héroïsme n'attend pas toujours le nombre des années.

Durant la Grande Guerre, ces jeunes hommes à peine sortis de l'adolescence ont traversé l'enfer des tranchées. Ils ont connu la boue, le froid et la mort, omniprésente. Leurs noms gravés sur les monuments aux morts de nos communes, témoignent de l'ampleur de leur sacrifice. Ceux qui en sont revenus portaient dans leur chair et dans leur âme les stigmates indélébiles du conflit.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que notre pays était asservi par l'occupant et le régime de Vichy, c'est souvent la jeunesse qui a montré le chemin de la résistance. Par des actes parfois modestes mais toujours courageux, ces jeunes filles et garçons nous enseignent que chacun, quelle que soit sa situation, peut agir face à l'inacceptable. Pour aider un fugitif à échapper aux persécutions, en distribuant des tracts, en assurant des liaisons entre résistants ou en prenant les armes : tous ont écrit une page glorieuse de notre histoire.

Ces engagements individuels s'inscrivent dans le récit collectif de notre Nation. Ils expriment les valeurs

fondamentales de notre République, que l'État a pour mission de garantir et de promouvoir. Car c'est bien pour défendre la liberté, l'égalité et la fraternité que ces jeunes gens se sont dressés contre la barbarie.

Comme l'écrivait Pierre Brossolette : « *Ce qu'ils nous demandent, ce n'est pas de les plaindre, mais de les continuer. Ce qu'ils attendent de nous, ce n'est pas un regret, mais un serment. Ce n'est pas un sanglot, mais un élan.* »

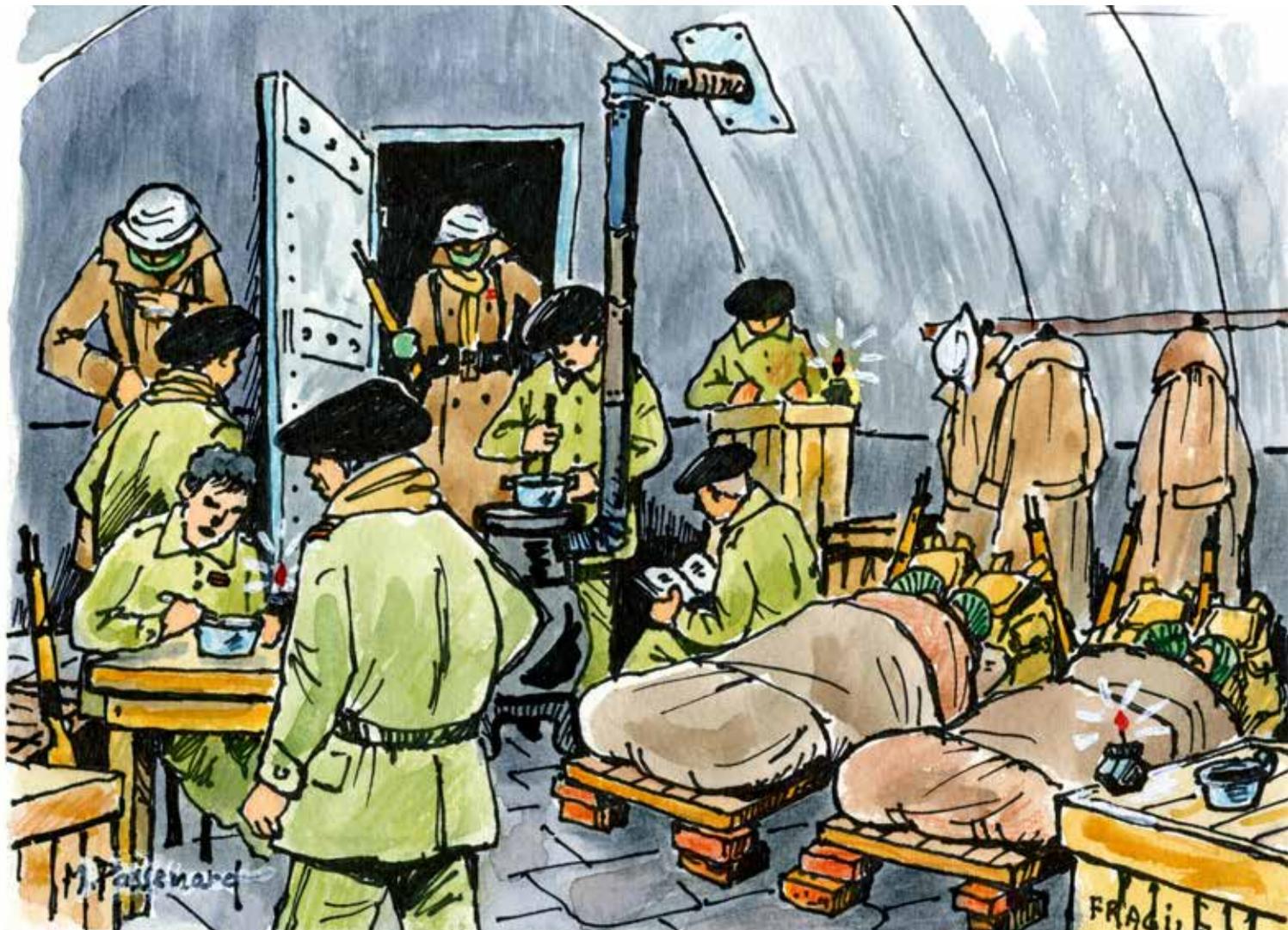
Cet élan est celui qui doit animer la jeunesse d'aujourd'hui. Non pour revivre les épreuves du passé, mais pour défendre avec la même ardeur les valeurs qui fondent notre pacte républicain.

En cette année 2025, où nous commémorons à la fois le 80^e anniversaire de la Libération et celui de la libération des camps de concentration, cette publication est un outil précieux de transmission de la mémoire. Elle rappelle aux jeunes générations que chaque citoyen peut être, en s'engageant au service du bien commun, acteur de son destin et de celui de son pays.

Puisse cette évocation des jeunes héros des Alpes-de-Haute-Provence, continuer d'inspirer l'engagement de chacun au service de la République.

Marc Chappuis

Préfet des Alpes de Haute-Provence



Hiver 1944 - printemps 1945 - Combats en Ubaye. AD AHP, 79 Fi 138, Fonds Maurice Passemard.

PRÉFACE DE MADAME LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Les guerres sont l'occasion de révéler les comportements des femmes et des hommes qui, en temps de paix, auraient vécu paisiblement leur enfance et leur vie d'adulte. Au XX^e siècle, durant les deux guerres mondiales, par devoir ou par humanité, ou pour toutes autres bonnes raisons, des jeunes femmes et des jeunes hommes comme vous se sont engagés afin de défendre ce qu'ils pensaient être, à juste titre, de bonnes causes.

Durant la Grande Guerre, ce sont de jeunes combattants, appelés parfois dans leur 18^e année, qui, partis le plus souvent de leur village en laissant famille et amis pour des terres balayées par les obus et la mitraille, vécurent terrés dans des tranchées, dans le froid et la boue. Certains y laissèrent leur vie : soixante-quatre soldats bas-alpins sont morts avant d'avoir atteint leur vingtième année et 777 – chiffre impensable – à 20 ou 21 ans ! Né en janvier 1896, le jeune Boyer disparaît dès les premiers engagements, le 21 août 1914. D'autres survécurent à l'épreuve du feu et y manifestèrent un comportement héroïque. Le jeune Barbe, né en 1897, échappa à la mort et revient chez les siens avec de graves blessures mais aussi, pour son attitude exemplaire, la Médaille militaire et une Croix de guerre avec deux étoiles agrafées à son uniforme.

Durant la deuxième guerre mondiale, ce sont des jeunes des générations suivantes qui, à l'instar de leurs aînés, eurent le grand courage de s'engager pour de nobles causes. Des familles se dévouèrent pour sauver des juifs

de la déportation et d'une mort assurée, parfois par des gestes simples, comme Louis Grosso, 17 ans, qui à Méailles en novembre 1943 aide la jeune Ginette Jacob à s'échapper des griffes des agents de la Gestapo venus l'arrêter.

Des très jeunes gens – 14 ans pour l'un d'entre eux – se sont exposés avec des mots jetés contre le régime de Pétain, et même les armes à la main comme Jean Emblard, seul survivant d'un combat conduit par les plus impitoyables soldats de l'armée allemande, mais épargné d'une mort certaine en raison de son attitude héroïque et de son jeune âge. De leur côté, Maxime Pin et Jeanne Delobea jouèrent le rôle d'agents de liaison, au péril de leur vie : Maxime est d'ailleurs arrêté et conduit au siège de la Gestapo à Digne. L'un et l'autre ont survécu à la guerre. En revanche, le résistant Roger Bonnefont, 17 ans, est achevé d'une balle dans la nuque à l'issue d'un combat de la libération.

Chers jeunes filles et garçons, n'oubliez pas la leçon de ces aînés : l'engagement par les actes au nom des valeurs de notre République.

Eliane Barreille

Présidente du Conseil départemental
des Alpes de Haute-Provence



La classe de 1917, 2^e escouade du 12^e bataillon de chasseurs. AD AHP, collecte Europea, 80-1, vue 35.

INTRODUCTION

La mémoire collective a retenu les noms des héros des guerres mondiales et des grands résistants : au premier chef dans les Basses-Alpes le Manosquin Martin-Bret ou le chef du secteur de l'armée secrète de l'Asse, Gérard Pierre-Rose dit Prince et Manfred. Elle a en revanche laissé moins de place aux plus humbles des combattants de ces guerres : les jeunes de la Grande Guerre fauchés en masse sur les champs de bataille – dont les noms sont gravés sur les monuments aux morts – ou revenus le plus souvent blessés, moralement et physiquement. De même, lors de la période sombre de l'Occupation, des jeunes hommes ont risqué voire laissé leur vie dans les combats avec l'occupant allemand ; des femmes et des jeunes ont servi d'agents de liaison de la Résistance ; des enfants même ont manifesté leur rejet du régime de Vichy.

Ce petit fascicule fait remonter à la surface de notre mémoire des moments de vie négligés, parfois oubliés, produits à hauteur... d'homme, de femme et d'enfant. Il est en ainsi de la mémoire de ces jeunes combattants de la Grande Guerre, qui forment le gros des troupes placées en première ligne, qui vivent l'expérience de la guerre de mouvement et de position, sous les bombardements et les tirs crépitants des mitrailleuses – l'écrémeuse dans l'argot des tranchées – lors d'attaques si meurtrières. Le parcours évoqué ici de quelques soldats illustre ces états de fait.

N'oublions pas aussi ces jeunes femmes qui jouèrent un rôle dans la Résistance, notamment en transmettant des messages, ce qu'accomplit Jeanne Lamotte épouse Delobea. Des jeunes garçons et filles n'hésitèrent pas à détourner les messages de la propagande officielle, par des mots contre le régime de Vichy. Enfin, des jeunes hommes et même un enfant ont combattu les armes à la main : c'est le cas du très jeune Emblard, 14 ans !

Tous se sont alors engagés au nom des valeurs de la Révolution et des Lumières, qui sonnent avec la devise qui orne les frontons des bâtiments officiels : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Une autre devise révolutionnaire dut inspirer ceux qui ont mis leur vie en danger dans leur combat contre l'occupant : « La liberté ou la mort ».

LA GRANDE GUERRE

Le bilan humain de la guerre est cruel : les Basses-Alpes comptent plus de 4 200 soldats morts, soit plus de 8 % de sa population masculine ; la France moins d'un 1,4 million – plus 300 000 civils –, soit 900 chaque jour de la guerre au cours de laquelle plus de 8,4 millions de Français ont été mobilisés. La durée de la guerre et son intensité appellent notamment sous les drapeaux les classes les plus jeunes, dès 19 ans. De jeunes gens anticipent leur appel par l'autorité militaire et s'engagent. Ils combattent alors à côté d'hommes parfois très âgés, de la réserve ou de la territoriale, dont le service militaire appartient parfois à un temps ancien.

CONSCRITS, RÉSERVISTES ET TERRITORIAUX

En 1914, avant le déclenchement en août du conflit mondial, l'armée française est essentiellement une armée de conscrits. Ces derniers sont incorporés à l'âge de 20 ans, l'année de leur « classe », après avoir été recensés en principe au lieu de leur domicile. Tous les jeunes gens sont examinés par le conseil de révision pour être classés aptes, inaptes, dispensés ou sursitaires.

Il y a peu de résistance au service : après l'instauration du service universel, sur 260 000 appelés de 1906, seuls 4 576 sont insoumis. Les appelés découvrent les « joies » de la vie de caserne, « modèle 1875 ou 1889 », alors que s'est développé, depuis 1889, un folklore masculin : être « bon pour le service », c'est être « bon pour les filles » !

En 1913, devant les menaces de guerre, la durée du service, universel depuis 1905 après la suppression du tirage au sort, est allongée à trois ans. Le gouvernement dispose ainsi de trois classes d'âge sous les drapeaux au moment de la déclaration de guerre, auxquelles s'ajoutent « réservistes » et « territoriaux », les hommes restant astreints aux servitudes militaires jusqu'à l'âge de 48 ans.

En 1914 en effet, l'armée dispose d'abord des conscrits de l'armée d'active, des classes 1911 à 1913, âgés de 21 à 23 ans, soit 750 000 hommes. La mobilisation décrétée le 1^{er} août 1914 appelle l'armée de réserve (les 24-33 ans), l'armée territoriale (34-39 ans), la réserve de l'armée territoriale (40-45 ans), et même les 46-48 ans pour des



Âgés de 20 ans en 1913, ces conscrits sont incorporés entre le 20 et 29 novembre 1913. Le service étant allongé à trois ans, ils resteront 1 095 jours sous les drapeaux. Selon les registres matricules, dix conscrits résidant à Oraison ont été reconnus « bons pour le service ». Ce sont ceux qui portent sur leur tête un billet de banque. À la déclaration de guerre, les dix d'Oraison sont engagés avec leur régiment, huit dans l'infanterie, dont six au 157^e régiment cantonné à Barcelonnette, un dans la cavalerie (versé dans l'artillerie en 1916), le dernier dans l'artillerie (dans l'infanterie en 1916). Parmi ces dix, deux seront tués durant les combats et un troisième sera victime d'une maladie en Bulgarie à la fin de 1918, quatre autres seront blessés (deux par deux fois et un trois fois), un dernier, fait prisonnier en décembre 1914, sera interné dans un camp en Allemagne jusqu'en 1918. Enfin, quatre reviendront portant la Croix de guerre, une cinquième ayant été accordée à titre posthume.

AD AHP, 64 Fi, fonds Sauve

Conscrits de la classe de 1913 d'Oraison

services de garde, des opérations de ravitaillement, de nettoyage des champs de bataille... Au total, en 1914, 3,5 millions d'hommes sont mobilisés.

L'ÉDUCATION GUERRIÈRE



Ce cliché, pris bien avant la guerre, montre les élèves de l'école, bien alignés sur deux rangs et au garde-à-vous, revêtus d'habits d'inspiration militaire et tenant au pied un fusil adapté à leur taille. L'école joue un rôle important dans la préparation morale et physique des enfants, dont elle ambitionne d'en faire des citoyens et des soldats.

AD AHP, 64 Fi, fonds Sauve

Les « petits soldats » de l'école d'agriculture d'Oraison

Avant la guerre, les garçons sont éduqués aux manœuvres militaires dans le cadre des « bataillons scolaires ». Ils apprennent aussi le tir avec des armes adaptées à leur gabarit. L'annuaire administratif des Basses-Alpes de l'année 1914 recense huit sociétés civiles de tir et soixante-treize « sociétés scolaires de tir », dont trente-quatre dans le seul arrondissement de Digne. À Digne même, il n'y a pas moins de cinq sociétés : L'Union sportive dignoise,

l'Avant-Garde, la Société scolaire du lycée Gassendi, l'Avant-Garde de Gaubert, la Société scolaire des Sieyes. Mézel en compte deux : l'Indépendante et la *Pro Patria* ¹. De même, La pratique de la gymnastique s'est imposée à partir de 1880 à tous les garçons des écoles publiques et aux filles, pour lesquelles les « exercices d'application qui prennent un caractère militaire [...] doivent demeurer plus doux et gracieux ».

¹ *Annuaire administratif et commercial, Basses-Alpes, 1914, p. 200 et 201.*

Durant la guerre, il n'est pas rare que des enfants soient photographiés en tenue militaire et armé. C'est le cas de ce jeune garçon qui, en 1915, pose aux côtés de vétérans des guerres coloniales. De très jeunes enfants sont aussi mis en scène dans des situations militaires, en respectant des clichés qui renvoient à une séparation, dans les fonctions, entre garçons et filles, tandis que les rapports soulignent l'importance du rôle des enseignants dans « le développement de l'amour du pays, pour lequel [les hommes] donnent leur vie »

Ces deux vétérans des guerres coloniales – celui du milieu porte la médaille de la deuxième expédition de Madagascar en 1895, l'autre la médaille du Maroc créée en 1911 – posent dans leur uniforme d'époque avec un enfant équipé tel un fantassin. L'enfant, au garde-à-vous, tient une « arme portative » adaptée à sa taille, en l'occurrence un fusil Chassepot et son sabre-baïonnette à la ceinture, et porte une musette en bandoulière.

AD AHP, 1 J 453, fonds Poiroux



Deux vétérans et un enfant (1915)

AVOIR 20 ANS ET COMBATTRE

Au niveau national, ce sont les jeunes hommes de la classe de 1914 – ils ont alors 20 ans – qui sont les principales victimes de la guerre. Parmi les 1,4 million de morts, près de 96 000 de cette classe décèdent directement ou indirectement de la guerre : tués sur le champ de bataille, en raison de blessures, de maladie ou de leurs conséquences après la guerre.

LES JEUNES DES CLASSES DE 1913 À 1915

Dans les Basses-Alpes, 262 sur 871 hommes mobilisés de la classe de 1914 disparaissent en raison de la guerre, le plus souvent de morts violentes sur les champs de bataille². 363 en reviennent avec des blessures, dont Joseph Paul Granier, blessé à huit reprises. Originaire de Saint-André, celui-ci combat au sein du 153^e régiment d'infanterie avec lequel il est blessé une première fois le 6 mars (en Belgique) puis le 9 mai 1915 (Pas-de-Calais), et encore les 10 mars (Verdun) et 8 août 1916 (Somme), le 18 avril 1917 (Aisne), les 13 mars (Verdun), 30 mai (Aisne) et 26 septembre 1918 (Saint-Mihiel, Meuse), cinq fois par éclats d'obus, une fois par balle, deux fois par les gaz. Mais s'il survit à la guerre, il en revient handicapé. En France, en fin d'année 1918, moins de la moitié de la classe des jeunes nés en 1894 est encore vivante³.

² François HERAN, « Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre », *Population et sociétés*, n° 510, avril 2014 : sur 1 423 garçons nés en 1894 dans les Basses-Alpes, on compterait, d'après les divers recensements le décès de 418 garçons entre la naissance et 5 ans (mortalité infantile) et 70 décès (mortalité juvénile entre 5 et 20 ans), soit le décès de 34 % de la classe d'âge. Au total, la classe devrait compter 935 garçons survivants à la veille de la guerre. Or, 931 conscrits sont recensés par l'autorité militaire en début d'année 1914, dont 40 sont nés hors du département : 871 sont mobilisés, les autres – soixante – sont maintenus exemptés (36) ou réformés (2), quatorze inscrits à tort (onze étant morts avant le recensement et trois ayant déjà été recensés dans un autre département), un autre est « inscrit maritime », trois ont opté pour la nationalité italienne, quatre sont déclarés insoumis.

³ L'étude citée ci-dessus montre précisément que, à l'âge de 20 ans, seulement 72 % de la génération masculine née en 1894 (la classe de 1914) a survécu à la mortalité infantile et juvénile – les résultats bas-alpins sont très voisins – mais que, à l'issue de la guerre, cette génération ne compte plus que 48 % d'hommes survivants.

ÉMILE THÉLÈNE (NÉ EN 1894)

De la classe de 1914, Émile Thélène est mobilisé en septembre 1914 dans l'infanterie coloniale. Il est « aux armées » le 1^{er} janvier 1915. Pour un soldat de sa classe, son parcours est une exception : non seulement il a survécu à la guerre mais il n'a pas été blessé. Son frère aîné n'a pas eu cette chance – il est tué durant la guerre. Quant à Albert, son frère puîné, il est lui aussi mobilisé dès 1914, mais échappe à la mort car il ne montera pas aux premières lignes, étant classé « affecté spécial » dans les chemins de fer de campagne.

Le soldat Thélène est né à Salignac en 1894 mais réside à L'Escale lors de sa mobilisation dans l'infanterie coloniale, en septembre 1914. Il est « aux armées » le 1^{er} janvier 1915, soldat de 1^{ère} classe le 1^{er} septembre 1915. Évacué malade le 21 mai 1917. » À l'issue de la guerre, il est décoré de la Médaille d'Orient – il y combat de janvier 1918 à l'armistice et en revient seulement en août 1919 – et, en 1948, de la Médaille militaire.

AD AHP, archives privées



Émile Thélène, de la classe de 1914

LES CLASSES DE 1913 ET 1915



Au total, pour la Grande Guerre, quinze noms sont gravés, cinq de plus que sur la liste proposée par le livre d'or communal alors que douze poilus nés à Peipin sont morts à la guerre et que onze transcriptions de décès sont couchés dans les pages des registres de l'état civil communal. Avec trois cent soixante-douze habitants en 1911 et dix décès, la commune se place ainsi sous la moyenne départementale qui s'élève à 3,6 %.

Cliché Jean-Christophe Labadie, avril 2019

Le monument aux morts de Peipin

Les classes voisines de 1913 et de 1915 – cette dernière étant appelée sous les drapeaux dès 1914 en raison des énormes pertes humaines d'août, subissent un sort assez proche que la classe de 1914. Alors que les soldats sont affectés de plus en plus souvent au cours de la guerre dans les armes techniques – artillerie et génie –, neuf jeunes sur dix de la classe de 1915 sont versés dans l'infanterie, où la mortalité est la plus forte.

Sur le monument aux morts de Peipin sont inscrits sept noms d'hommes morts jeunes sur les quinze du monument, certains n'ayant pas 20 ans : Henri Amayenc, né en 1897 et mort de maladie en 1916, ainsi que Léopold Chaix, Jean-Baptiste Latil, Florent Moullet, Albert Rabanin, Albert Saintpaul et Antoine Turin qui, né le 4 décembre 1897, s'engage volontairement pour la durée de la guerre en mars 1915 dans l'artillerie. Il est tué en octobre suivant dans la Marne et reçoit à titre posthume la Croix de guerre⁴.

⁴ AD Bouches-du-Rhône, 1 R 1401, registre matricule. Voir aussi sa fiche sur le site Mémoire des hommes.

DEUX PARCOURS TRAGIQUES

Georges Boyer (1896-1914)

Né à Marseille le 28 janvier 1896 – il est de la classe de 1916 – mais demeurant à Puimoisson lors de son engagement volontaire en avril 1914 pour quatre ans, le jeune Georges Marie Boyer est déclaré disparu dès les premiers engagements de la guerre, le 21 août 1914. Son bataillon, le 7^e chasseurs, est engagé en Alsace durant la bataille des frontières. Sous la pression allemande, il doit ce jour-là se replier et perd, dans la journée, quinze officiers et cent quarante chasseurs, tués ou blessés⁵. Son corps ne fut jamais identifié.

L'insigne du 7^e chasseurs est formé d'un cor de chasse et d'un diable, en référence aux combats en Alsace durant la Grande Guerre. Créé en 1840, ce bataillon servira en Algérie, au Mexique, lors la guerre de 1870, puis en Tunisie, au Maroc et lors de la Grande Guerre (en Alsace, dans la Somme, en Italie et en Belgique), durant laquelle il compte 1 300 morts.

Historique du 7^e bataillon de chasseurs alpins, Grenoble



⁵ AD AHP, 1 R 390, classe de 1916 ; *Historique du 7^e bataillon de chasseurs alpins*, Grenoble, Imprimerie générale, sans date [1922], p. 6 ; Service historique de la Défense, 26 N 817/13, journal des marches et opérations, 7^e bataillon de chasseurs, 27 juillet 1914-13 avril 1915, p. 19.

Joseph Maurel (1895-1915)

La mort en 1915 de Joseph Maurel, peu avant ses 20 ans, s'inscrit exactement dans le premier pic de mortalité de sa classe de 1915. Maurel est mobilisé en décembre 1914 au 6^e bataillon de chasseurs à pied dont le dépôt est à Nice, qu'il rejoint le 18 décembre⁶. Son instruction militaire débute alors. Dans la correspondance qu'il entretient avec ses parents, demeurant à Chanolles (commune de La Javie), Joseph évoque les départs au front de ses camarades. Le 2 avril 1915, c'est pour lui le grand jour : avec 180 autres chasseurs, Joseph monte en haute Alsace, via Toulon, Marseille, Lyon, Vesoul, Gérardmer. Il atteint ainsi Corcieux dans les Vosges où son bataillon cantonne. Dans ses courriers, Maurel tente toujours de rassurer ses parents du peu de risque qu'il encourt sur le front des Vosges. En mai et juin 1915, le bataillon construit des tranchées et des abris sur les pentes de l'Altmattkopf. À partir du 14 juin, les Allemands bombardent violemment les positions françaises. Le 15, les Français préparent leur assaut sur le Braunkopf. Le 16, les Allemands lancent des contre-attaques tandis que les Français relancent une nouvelle attaque. C'est ce jour-là que Joseph est blessé au bras droit d'un éclat d'obus. En deux jours, près de 500 chasseurs du bataillon sont mis hors de combat. Joseph est évacué à Gérardmer où il reçoit les premiers soins à l'hôpital Beau-Rivage. De son lit et ne pouvant plus écrire,

il fait rédiger un courrier destiné à ses parents afin de les informer de sa nouvelle situation, tout en cherchant à relativiser la gravité de sa blessure :

Bien chers parents. Ne vous étonnez pas que je vous fasse écrire par un camarade. C'est que j'ai été blessé avant-hier au bras droit, pendant une attaque en Alsace contre les Boches. Ne vous effrayez pas, ma blessure quoique sérieuse n'a rien de grave. Ça va déjà bien mieux, et, comme je suis très bien soigné, et par un très bon major, je suis sûr que d'ici quelques jours, je pourrai vous donner des nouvelles tout à fait bonnes⁷.

Très vite, selon le principe de l'évacuation en vigueur dans le service de santé militaire, il est transféré à l'hôpital complémentaire n° 7 Charmond à Besançon, une fois sa situation médicale stabilisée. De la main gauche, il reprend le crayon le 19 juin et raconte que sa plaie est en voie de guérison et il précise : « Ne vous faites pas de bile⁸ ». L'issue est toutefois tragique. C'est un « pays », Victorin Giraud, berger à Blégiers avant de migrer à Marseille, qui raconte la fin de l'histoire. Giraud a lui aussi été blessé avec le 24^e chasseurs à l'Altmattkopf par un éclat d'obus. Il accompagne Joseph durant son agonie et évoque ce que sont ces derniers instants à ses parents :

⁶ *Les Alpes-Maritimes et les guerres du XX^e siècle*, p. 10 : sur la mobilisation et le départ au front en août 1914 du 6^e bataillon de chasseurs à pied. Celui-ci est parti de Nice le 9 août 1914 et parvient à Nancy le 11. Le 14, il subit l'épreuve du feu (p. 10).

⁷ AD AHP, collecte Europeana, 28-1, vues 216 et 217, lettre du 17 juin 1915 de Gérardmer. L'orthographe originale a été conservée.

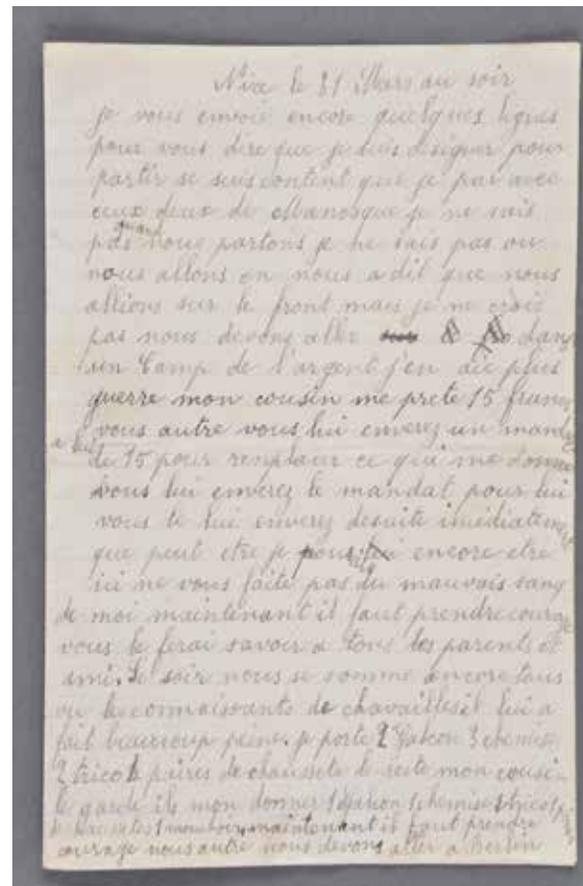
⁸ AD AHP, collecte Europeana, 28-1, vues 221 et 222, lettre du 19 juin 1915 de Besançon.

Comme je voudrais que quelqu'un le face pour moi ou pour ma famille, et ne vous voyant pas arriver, je vais vous donner tout les détails qu'il mait possible de vous donner, détails d'ailleurs bien tristes, mais pourtant, que voulez-vous, nous sommes sur cette terre pas grand-chose, et tous pour mourir. Je comprend très bien que votre malheur est grand, mais encore, il faut se consoler, car le pauvre, il est mort, mais au moins entourer de soins, et au moins il pourrait dormir son dernier sommeil en paix, et tandis que bon nombres d'autres, qui tombent sur les champs de batailles, qu'ils ne sont en surtêe que après que nos troupes font de lavant. [...] le malheureux était pris par la gangraine, et le mercredi a dix heures et demi rendait le dernier soupir. J'etais près de lui jusqu'à son dernier moment, et je puis dire que sa dernière pensée a été pour ses parents. Il a été enterrer le jeudi vingt trois juillet a quatres heures du soir au cimetièrre St Claude dans le carré reservé aux morts pour la Patrie. Je lai accompagné jusque la. Voilà ma chère famille Maurel exactement les résultats des derniers moments de votre fils. Tout en associant mes larmes au votre, je ne pui que saluer une dernière fois la tombe de votre fils, et vous prie d'accepter mes plus sincères condoléances⁹.

L'histoire de Maurel est banale : l'attaque a été violente, il a été blessé, sa blessure a été soignée en urgence près du front puis il a été évacué sur un hôpital de l'arrière pour une simple surveillance médicale. Sa mort est la conséquence des formes de la guerre qui nécessitaient une opération d'urgence immédiatement après sa blessure. La gangrène est due à l'étirement de la chaîne de soins.

C'est la lettre datée de Nice le 31 mars 1915 au soir que Maurel adresse à ses parents pour leur annoncer qu'il va partir pour le front avec une orthographe hésitante : « Je suis designer pour partir, je suis content que je par avec ceux deux de Manosque ». Il termine son courrier par cette formule : « Il faut prendre courage nous autre nous devons aller a Berlin ».

AD AHP, collecte Europeana, 28-1, vue 135, famille Maurel.



Courrier de Joseph Maurel
à ses parents

⁹ AD AHP, collecte Europeana, 28-1, vues 199-201, lettre du 25 juillet 1915 de Besançon. L'orthographe originale a été conservée.

UN PARCOURS HÉROÏQUE : MAXIME BARBE

Originaire de Volonne où il est cultivateur, Maxime – un petit homme d'un mètre 57 – appartient à la classe de 1917 ; il est né le 18 novembre 1897. En raison des besoins de la guerre, il est appelé sous les drapeaux en janvier 1916 – il a alors un peu plus de 18 ans¹⁰ !

Il effectue ses classes au 12^e bataillon de chasseurs avec lequel il monte au front en novembre 1916. Le 12^e a été très largement éprouvé par la bataille de la Somme, où il est engagé de juillet à octobre 1916 après l'avoir été dans les Vosges dans le secteur de Metzeral de mars à mai 1916. Dans la Somme, en 65 jours de première ligne, le bataillon compte 252 morts. En fin d'année 1916, il est totalement réorganisé et retrouve un effectif important : 34 officiers, 84 sous-officiers, 120 caporaux et 1 230 chasseurs – Barbe est l'un de ceux qui complètent les effectifs¹¹. Durant l'hiver 1916-1917, le 12^e occupe le secteur du col de Sainte-Marie-aux-Mines.

Barbe photographié au début de son service militaire alors qu'il sert au 12^e chasseurs.

AD AHP, collecte Europeana, 80-1, vue 34



Maxime Barbe

¹⁰ AD AHP, 1 R 392, registre matricule, classe de 1917, matricule 651.

¹¹ *Historique du 12^e chasseurs alpins depuis sa création, en 1853, jusqu'à 1920*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1922, p. 145-148 et 179-185.

Le 12 mai 1917, Barbe est muté à la 3^e compagnie du 27^e chasseurs alors dans l'Aisne. Il se distingue par sa belle attitude au combat, ce qui lui vaut deux citations à l'ordre de son bataillon, soit deux étoiles de bronze sur le ruban de sa Croix de guerre¹². En août 1917 :

Chasseur courageux et plein d'entrain. Est pour ses camarades un continuel exemple de dévouement.

En novembre 1917, en raison de son attitude lors de l'attaque générale au Chemin des Dames, où le bataillon a gagné 1 300 mètres sur un front de 400 mètres :



A eu une très belle attitude au cours des durs combats du 23 au 26 octobre 1917 pour la conquête de l'Eperon et du village de Pargny-Fillain.

Le 7 janvier 1918, Barbe est blessé par des éclats de grenade qui l'atteignent au visage, à une main et une jambe. Son bataillon occupe alors l'Hartmannswillerkopf.

Après sa grave blessure, son ruban s'orne en plus d'une palme en raison d'une citation à l'ordre de l'armée signée du général Pétain :

Chasseur aussi courageux que dévoué. A été grièvement blessé le 6 janvier 1918 dans un poste avancé. Énucléation de l'œil droit. La présente citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme et Médaille militaire.

Barbe reçoit la Légion d'honneur le 7 avril 1975. Il décède à l'hôpital de Sisteron le 10 mars 1980¹³.

Barbe est au premier rang, assis au sol, à gauche du cliché. Tous ces jeunes soldats ont moins de 20 ans.

AD AHP, collecte Europeana, 80-1, vue 35

La classe de 1917 au 27^e chasseurs

¹² *Historique du 27^e bataillon alpin de chasseurs à pied pendant la guerre 1914-1918*, Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault, sans date, p. 145-148 et 179-185.

¹³ De deux ans son aîné et de la classe de 1915, son frère Ludovic est appelé pour son service armée en décembre 1914 au 7^e chasseurs. Lui aussi est grièvement blessé le 27 avril 1915 à l'Hartmannswillerkopf en Alsace par un éclat d'obus à la tête. Il est lui aussi décoré de la Croix de guerre avec palme et de la Médaille militaire. Il décède accidentellement en août 1944, foudroyé au Plan-de-l'Escaie.

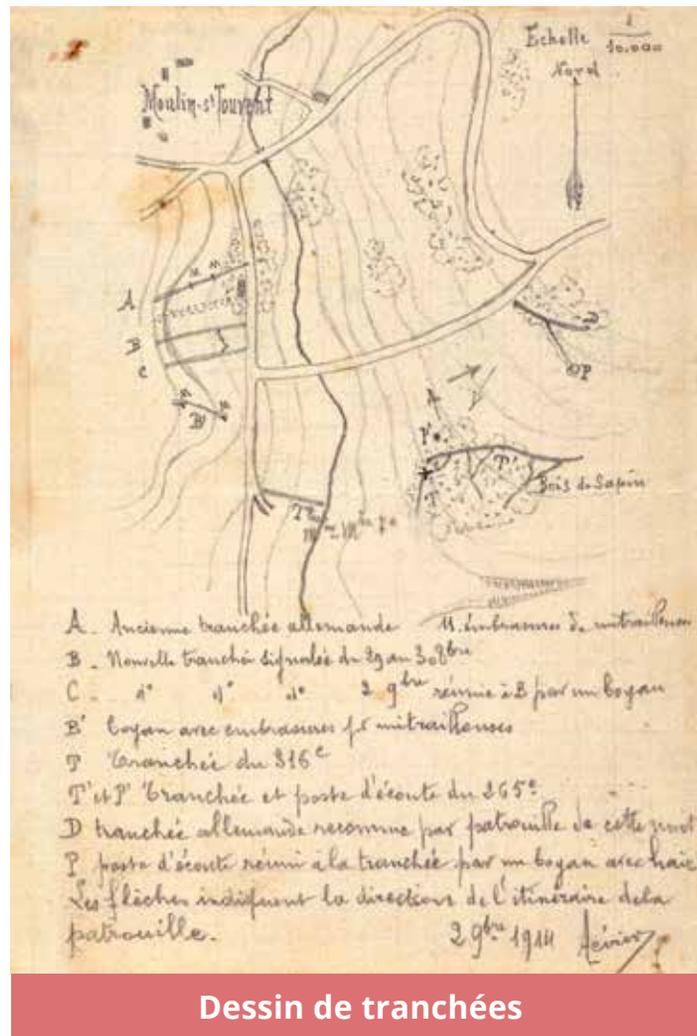
« PAUVRES PETITS SOLDATS ! »

Un témoignage autorisé raconte l'arrivée de jeunes soldats au front, la plupart de la classe 1915. Le lieutenant Honnorat décrit en effet dans un courrier d'avril 1915 à son épouse l'arrivée des jeunes hommes qui sont presque des enfants pour ce « vieil » officier et qui découvrent immédiatement – et très brutalement – l'expérience de la guerre, se fondant avec le sol durant les bombardements :

Nous avons reçu de Nice 1 000 hommes de renfort, pour la plupart des jeunes gens de la classe 1915. Trois jours après leur arrivée ces guerriers allaient aux tranchées, où ils arrivaient sous la fusillade naturellement. Quelques heures après, une violente attaque allemande déchainait un bombardement comme nous sommes habitués à en subir depuis trois semaines. Par centaines, les canons crachaient des projectiles qui couvrent les tranchées de tonnes de métal [...] Pauvres petits soldats ! Ils étaient – un certain nombre du moins – terrorisés, aplatis contre le talus des tranchées, la tête collée contre la terre, ces pauvres gamins devaient croire arrivé la fin du monde¹⁴.

*Dessin de tranchées Françaises et Allemandes,
2 novembre 1914.*

AD AHP, collecte Europeana, 75-1, vue 256



Dessin de tranchées

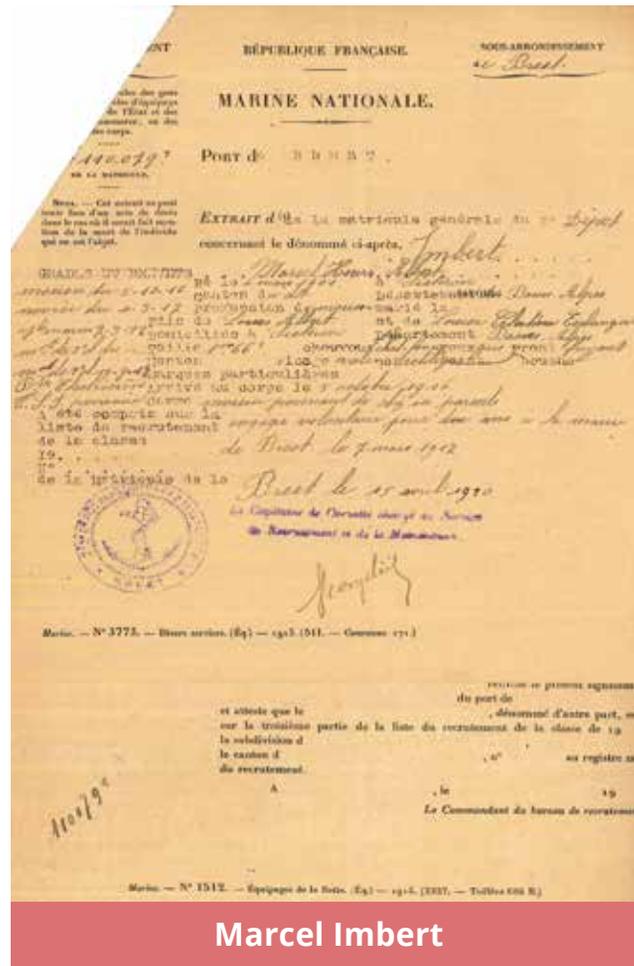
¹⁴ AD AHP, collecte Europeana, 63-1, vues 1063-1066, lettre du 24 avril 1915.

MARCEL IMBERT, PLUS JEUNE COMBATTANT BAS-ALPIN (NÉ EN 1901)

Le plus jeune combattant bas-alpin serait Marcel Imbert, né le 4 mars 1901 à Sisteron, appartenant à la classe de 1921 normalement mobilisée en 1918, et électricien lors de la délivrance de sa carte du combattant après la guerre. Mousse dans la Marine à l'âge de 15 ans, il embarque après une période d'instruction. Après s'être formellement engagé le 7 mars 1917, il sert de septembre à novembre de cette année au centre de New-York dans les chasseurs de sous-marins. Il termine la guerre à la division des patrouilleurs de Bretagne. Ayant quitté la Marine en 1922, il s'installe d'abord dans le Var et puis à Manosque avant de rejoindre Sisteron où il décède en 1941, vraisemblablement d'une tuberculose pulmonaire détectée en 1939.

D'autres jeunes payent de leur vie leur engagement militaire. Né en 1900, Émile Colomb s'engage le 5 août 1918 dans la Marine : il est tué par l'explosion d'une « bombe flottante » (une mine) alors qu'il sert à bord de l'Enseigne Henry.

AD AHP, 5 R 10, extrait de la matricule générale, Imbert, 1920



Marcel Imbert

LE MORAL À L'ARRIÈRE

La mortalité des jeunes à la guerre n'est pas sans conséquence sur le moral de la population. Augusta, jeune institutrice en poste au hameau d'Argenton, commune du Fugeret, se désole de la mort de deux jeunes gens. Elle s'en remet à une amie :

Tu vois je suis assez philosophe et pourtant j'ai souvent le noir car en réalité la vie n'est pas trop gaie. Cette affreuse guerre ne finit pas. J'ai appris ces derniers temps encore, la mort de deux jeunes gens tout à fait indifférents mais que je connaissais bien et on ne peut qu'être triste en pensant à cet affreux carnage¹⁵.

Une autre jeune femme pleure la mort d'un de ses cousins, tué lors de la bataille de la Somme en 1916 :

Je renonce à te dire le vide que cela m'a fait et encore il faut rire avec les gens, être gaie dans la journée. Oh comme tout cela est dur ; aussi j'éprouve le besoin de le confier à quelqu'un. Avec Rose Maurel tu es la seule à qui je le dise, car n'es-tu pas de mon avis : moi je n'aime pas pleurnicher devant des indifférents qui après se moqueraient encore de vous, aussi je n'en dis rien à personne. Oh comme je la maudis cette guerre qui brise tant de vies¹⁶.

Souvenir de permission. Guerre 1914-1918

AD AHP, collecte Europeana, 58-1, vue 507



Souvenir de permission

¹⁵ AD AHP, collecte Europeana, 39-1, vues 1440 et 1441.

¹⁶ AD AHP, collecte Europeana, 39-1, vues 1461-1464.

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

La France est mise à genoux lors de l'offensive allemande de mai et juin 1940, subissant en quelques semaines des pertes militaires considérables : une « étrange défaite » écrira le grand historien Marc Bloch, un ancien combattant de la Grande Guerre exécuté par les Allemands pour des faits de résistance en 1944. L'armistice est signé le 22 juin. De Londres, le général de Gaulle lance quatre jours plus tôt un appel à la résistance et à la continuation des combats. Le 10 juillet, le régime de Vichy, avec à sa tête le maréchal Pétain – le héros de Verdun –, chasse la III^e République.

Allemands et Italiens pour une moindre part occupent une partie du territoire national, la zone Nord. Au sud demeure une zone dite « libre » jusqu'en novembre 1942, lorsque les occupants traversent la ligne de démarcation en réponse au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord. Les Basses-Alpes sont sous la coupe de l'armée italienne jusqu'en septembre 1943 puis sous celle des Allemands.

En France, des femmes et des hommes organisent la résistance – qui prend diverses formes, armée ou non armée – face aux envahisseurs. Les Basses-Alpes sont d'ailleurs une zone de refuge, en particulier pour les réfractaires au service du travail obligatoire (le STO), mis en place en 1943 par Laval et qui oblige les jeunes hommes à travailler en Allemagne.

Parmi ceux qui résistent, certains sont jeunes voire très jeunes. D'autres, au contraire, ont fait un mauvais choix en s'engageant dans des organisations fascistes et collaborationnistes, jusque dans les services secrets de l'armée allemande. Les jeunes résistants sont actifs sous des formes variées : par les mots ou par les armes, avec des fortunes diverses, certains échappant à la mort, d'autres non. D'autres enfin protègent des juifs des persécutions dont ils sont les victimes.

SAUVER DES JUIFS DE LA DÉPORTATION ET DE L'EXTERMINATION (1942-1944)

Des Bas-Alpins ont protégé des juifs, évitant ainsi leur arrestation par les Français d'abord puis par les Allemands, leur déportation et pour une très grande majorité leur extermination dans les camps allemands. Ainsi, des individus, des familles, des communautés sont honorés du titre de « Juste parmi les Nations ». C'est le cas d'habitants de Manosque : Paul et Rose Astier ainsi que David et Alphonsine Chauvin, de Sophie Dol et sa fille Jeanne et d'Alix Raybaud, mais aussi, à Auzet, de Simone et Armand Isoard ainsi que Julie et Joseph Isoard sans compter Germaine Bissierier et Simone Chaumet au col du Fanget, à Annot d'André Martin, à Sausses de Thimothée, Marie et leur fils Yves Durandy ainsi qu'Auguste et Marie Massa, du maire de Braux Antonin Drac, et encore au Fugeret d'Albert et Léa Béraud et leur fille Georgette, Maria Canty, enfin aux Mées de Jehan et Marie-Jeanne Dienne ainsi qu'Élisabeth Roubinet¹⁷.

Parfois, quelques gestes ou une attitude ont suffi à sauver au moins provisoirement une vie. Ce sont ces gestes que Jacques Sauvan, 22 ans, et Louis Grosso,

17 ans, n'ont pas hésité à accomplir afin d'aider une jeune femme, Ginette Jacob, à s'échapper d'une arrestation menée par la police allemande, à Méailles le 2 novembre 1943. Vers 19 heures 30, quatre agents de la police allemande, venus en traction avant noire, effectue une descente à l'hôtel Latil, où se sont réfugiés quatre membres de la famille Jacob – Marcel né en 1898, expert de son métier, son épouse Marthe née en 1902, tricoteuse de laine, leur fille Monique née en 1930 et Ginette – ainsi que Madame Apfel¹⁸. Ceux-ci sont montés dans leurs chambres pour y préparer leurs valises pendant que les agents allemands dinaient au rez-de-chaussée. Deux agents ont ensuite transporté à Digne Madame Apfel tandis que les deux autres ont gardé la famille Jacob jusqu'au petit matin, transportée en charrette jusqu'à la gare d'Annot. Au début de l'opération, Ginette Jacob a réussi avec l'aide des deux jeunes hommes à échapper à la vigilance des policiers en prétextant une envie de se rendre aux toilettes.

Selon l'historienne Jacqueline Ribot-Sarfati, 307 juifs ont été déportés durant les années 1942-1944 depuis les Basses-Alpes : 164 hommes, 105 femmes et 38 enfants¹⁹.

¹⁷ Voir l'ouvrage *Les « Justes parmi les Nations » de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur*, réalisé par la Mission interdépartementale Mémoire et Communication Provence-Alpes-Côte-d'Azur de l'ONACVG.

¹⁸ AD AHP, 42 W 35, préfecture, cabinet, rapport du gendarme commandant provisoirement la brigade d'Annot, 5 novembre 1943. Marcel et Marthe Jacob sont déportés par le convoi n° 62 au départ de Drancy le 20 novembre suivant pour Auschwitz. Le 3, deux agents de la police allemande accompagnée d'une « dame blonde » sont venus menacer la fille des hôteliers. Mme Apfel est vraisemblablement Germaine Apfel, née à Paris en 1898, déportée par le même convoi.

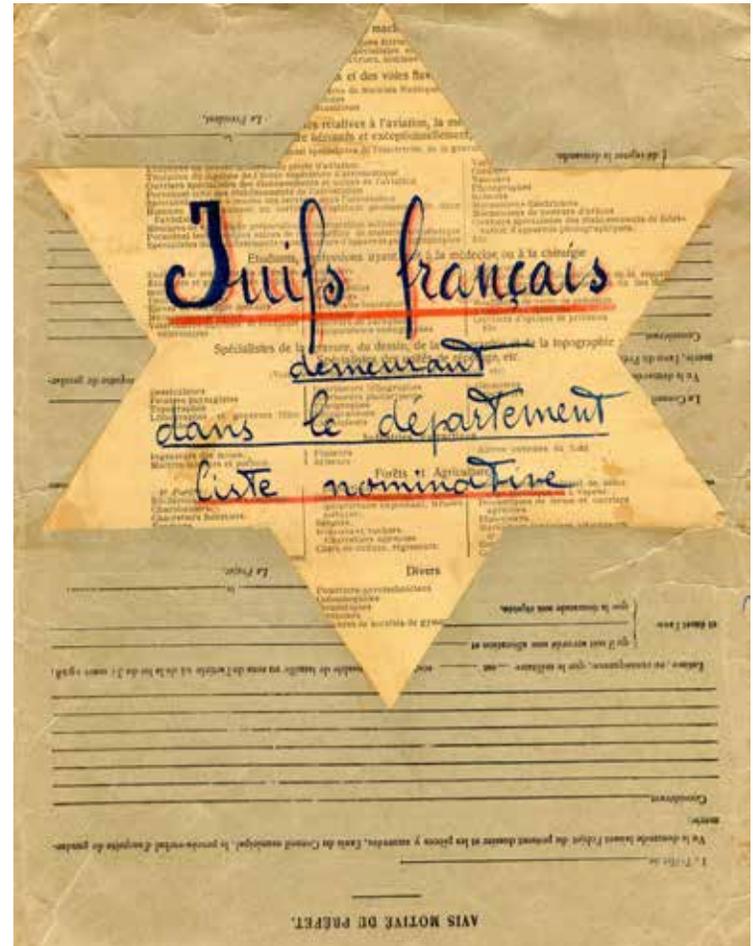
¹⁹ Jacqueline RIBOT-SARFATI, « Camps d'internement et déportations des juifs dans les Basses-Alpes, de la guerre aux occupations italienne et allemande (1939-1944) », dans Robert MENCHERINI (dir.), *Provence-Auschwitz. De l'internement des étrangers à la déportation des juifs (1939-1944). La Provence alpine et orientale dans la tourmente des persécutions et des rafles*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2007, p. 235-289.

RÉSISTER PAR LES MOTS ET LES SYMBOLES

Résister n'a pas été que l'affaire d'adultes. Des enfants par les mots ont manifesté leur rejet du régime du maréchal Pétain.

Chef du bureau de la police et des étrangers, Paul Barbaroux conserve ses documents relatifs aux juifs français dans un dossier dont la couverture présente une étoile de David. Le décor en est le même pour le dossier des juifs étrangers.

AD AHP, 42 W 33, préfecture



Couverture du dossier du recensement des juifs à la préfecture des Basses-Alpes

LUCIEN BARTOLINI, JEAN ALLÈGRE ET MAURICE FABRE

De Beauvezer, Lucien Bartolini et Jean Allègre, âgés de 15 ans et respectivement cardeur et écolier à Marseille en vacances dans la commune, et Maurice Fabre, 16 ans, sans profession, sont accusés en compagnie d'un homme majeur d'avoir lacéré le 1^{er} août 1942 sur une porte de grange des affiches « apposées au nom d'organismes agissant en accord avec le gouvernement dans un intérêt national » ainsi que de « tenue de propos de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations », en l'occurrence des propos défaitistes contre le gouvernement de Vichy. Les trois jeunes sont acquittés car ayant agi « sans discernement » après une enquête de la gendarmerie et un jugement du tribunal pour enfants.

Les affiches en question annoncent le deuxième anniversaire de la Légion française des combattants. Regroupant en 1940 des anciens combattants de diverses couleurs politiques, la Légion voit émerger en son sein un groupe d'extrême droite – pétainiste voire collaborationniste – formant en janvier 1942 le SOL, le service d'ordre légionnaire, une formation paramilitaire matrice de la Milice française de sinistre mémoire, cette dernière ayant été fondée en janvier 1943 avec à sa tête Joseph Darnand, officier Waffen-SS et fondateur du SOL.

Qu'a fait le jeune Allègre ? Il a lacéré une affiche posée près du lavoir sur laquelle le jeune Fabre vint ensuite uriner tandis que Bartolini dessinait une Croix de Lorraine – marque de la France libre – sur la chaussée devant l'habitation du responsable local de la Légion.

Ce n'est pas tout : « ces jeunes gens ont en outre chanté un refrain gaulliste et poussé des cris séditieux ». Un chant : « Général, nous voilà, toi seul tu sauveras la France » sur l'air de « Maréchal, nous voilà ! » ; et même proféré des propos séditieux : « Si les Anglais gagnent, il y en aura plus d'un ici qui passeront au poteau ! (*sic*) ».

MARCEL AUDEMARD

Marcel Audemard est âgé de 14 ans lorsque le 21 février 1943, il trace à la craie sur la porte de l'hôtel de la Haute Provence – le restaurant Michel – à Mallemoisson, précisément aux Grillons, une injure qui vise la Légion française des combattants.

Accusé de « manifestation anti-gouvernementale », le jeune Audemard est emprisonné le 25 avant d'obtenir une libération provisoire le 27. Il est jugé le 13 mars 1943 par le tribunal pour enfant avec l'accusation de « manifestation anti-gouvernementale ». Acquitté, il est remis à ses parents. Il avait écrit : « Vive la 3^e République, abat la Légion la salope » (*sic*)²⁰.

AD AHP, 51 W 123, dossier Audemard



Inscription réalisée par Marcel Audemard

²⁰ AD AHP, 51 W 123, tribunal de Digne, dossier Audemard, 1943.

RÉSISTER PAR LES ACTES

Résister, c'est aussi manifester sa réprobation d'un régime honni. Le professeur Garcin en donne un exemple lors du discours qu'il prononce à l'occasion de la distribution des prix le 12 juillet 1945 : les lycéens les plus âgés « défilèrent crânement » le 1^{er} mai 1942 devant le buste de la République. Trois jeunes sont arrêtés, emprisonnés puis condamnés par la justice. Garcin ne manque pas de rappeler leur nom : François Delhomme, Pierre Laurin, René Cartier²¹.

RÉSISTER PAR LES ARMES

La résistance militaire se manifeste sous plusieurs formes : lutte armée certes, mais aussi espionnage et renseignement. En ce qui concerne l'engagement dans la lutte armée, le jeune Emblard en est l'exemple parfait. Dans le cadre des réseaux de renseignement, un acteur joue un rôle important et souvent mal reconnu à la Libération, occupé le plus souvent par des femmes et des jeunes. Cet acteur est l'agent de liaison qui assure la diffusion des renseignements et des ordres. C'est le cas du jeune Caciagli, né le 29 août 1927 à Sigonce, qui sert d'agent de liaison du groupe Armée secrète de Forcalquier. Il reçoit après la guerre la carte de combattant volontaire de la Résistance.

Parmi les agents de liaison, deux figures sont évoquées ici : un jeune garçon, Maxime Pin, et une jeune étudiante, Jeanne Delobbeau. Elles rappellent aussi que la résistance est une affaire de famille. C'est d'ailleurs le cas du résistant Ramey qui confectionne des bombes avec ses deux filles, âgées de 16 et 18 ans²².

²¹ AD AHP, 19 J 2, Extrait du discours prononcé le 12 juillet 1945 à Digne lors de la distribution des prix du lycée Gassendi par M. Garcin, directeur d'études de l'EPS. Les jeunes sont arrêtés grâce au zèle manifesté par l'inspecteur Louis Borel (AD AHP, 43 W 197, préfecture, cabinet, dossier Louis Borel).

²² AD AHP, 47 J 4, fonds Jean Vial, état des services de Ramey, 1^{er} mars 1945.

MAXIME PIN DIT GIGI

Agé de 17 ans, Maxime Pin est un agent de liaison qui agit dans un réseau de résistants et de maquis, autour de la vallée de l'Asse :

Arrêté avec sa mère, Manfred et le capitaine Arnoux le 18 juillet, suite à l'épuration de la colonne répressive à Mézel (venue pour arrêter son père) est resté 11 jours à la Gestapo et retourné très éprouvé suite aux interrogatoires subis²³.

Né le 7 janvier 1927 à Marseille, collégien à Digne en 1941, il débute l'année suivante un apprentissage en boulangerie à Bras-d'Asse. Comme son père et sa mère, il appartient au réseau *Buckmaster*, du nom de son chef, qui dépend du *Special Operations Executive* (SOE).

Le 18 juin 1944, alors que les maquis sont en effervescence, le jeune Pin est remarqué en raison de son attitude. Dans un compte-rendu rédigé par Manfred de l'activité du maquis Fort-de-France, il est écrit :

Pin Maxime, agent de liaison inlassable au service de son père et de toutes les organisations de résistance, ayant déjà fait preuve dans maintes circonstances difficiles, de beaucoup de sang-froid et de courage ; fait preuve au feu d'un cran au-dessus de son âge²⁴.

Il n'est pas le seul à être distingué par Manfred durant cette période d'embuscades. Le jeune Roux, 17 ans, l'est aussi en début de juillet :

S'est fait remarquer par sa conduite depuis l'ouverture de l'action : liaisons dangereuses, gardes pénibles ont été exécutées avec courage et discipline.

Le jeune Roger Bonnefont, 17 ans, laisse sa vie lors des combats de la libération. Manfred relève là encore son attitude :

A fait le sacrifice de sa vie à 17 ans. Jeune Français d'une grande générosité, était parti malgré l'opposition de ses parents pour servir. Il leur faisait accepter de loin le fait accompli lors de son premier combat qui fut le dernier. Il est mort en brave.

Le corps de Roger Bonnefont a été retrouvé le 28 juin. Il avait disparu depuis le combat du 11 juin, qui débuta dès 5 heures 30 du matin, les maquisards de Fort-de-France qui devaient tenir la route entre Saint-André et Moriez ayant été obligés de se replier. Blessé à la cuisse par un éclat de grenade, Bonnefont est achevé d'une balle à la nuque.

²³ AD AHP, 8J 124, fonds de la commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération, biographies de jeunes résistants, Maxime Pin ; État de renseignement sur les faits de guerre du 1^{er} janvier 1943 au 20 août 1944, brigade de gendarmerie de Mézel, 3 octobre 1947.

²⁴ MANFRED, *Barrême, la Bégude, annales du secteur*, sans date, texte dactylographié, musée de Barrême. Même référence en ce qui concerne Roux et Bonnefont.

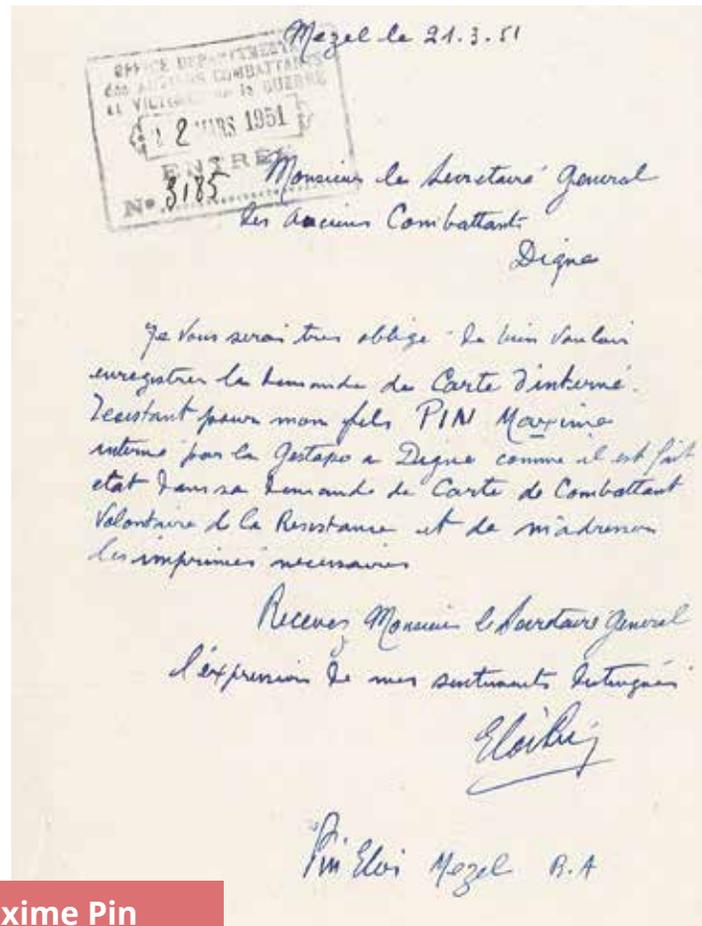
Après la guerre, le 27 octobre 1946, Gigi est décoré de la Croix de guerre avec cette citation à l'ordre du régiment : « Torturé, ne révèle rien. Relâché à Marseille, rentre aussitôt et reprend son action ». Sa mère évoquera son arrestation dans un courrier adressé au grand résistant Jean Vial :

Avec Manfred et capitaine Arnoux, emmenée à Barrême, seule femme au milieu de 20 hommes, je perds même du sang dû sans doute à la peur, dans le camion au milieu des Allemands, attaque terrible par les maquisards, et dus subir ensuite deux opérations²⁵.

Le lieutenant Manfred – chef du sous-secteur Armée secrète de l'Asse – et Arnoux sont abattus le jour même le long de la route qui mène à Digne.

Ce courrier est signé de son père Éloi. Sa demande est liée à l'internement de son fils par la « Gestapo » de Digne, après son arrestation à Mézel le 18 juillet 1944.

AD AHP, 1352 W 16, ONACVG, dossier Pin



Demande de carte d'interné en faveur de Maxime Pin

²⁵ MANFRED, Barrême, la Bégude, annales du secteur, sans date, texte dactylographié, musée de Barrême.

PAUL ET JEANNE DELOBEAU

Respectivement Hoche et Hélène dans la Résistance, Paul et Jeanne DelobEAU ont une attitude exemplaire durant l'Occupation. Né en 1922, Paul est étudiant à Aix-en-Provence – il prépare l'agrégation d'histoire lorsqu'il intègre, en juillet 1943, un chantier de la jeunesse française, une création du régime de Vichy en application de sa politique de « Révolution nationale » qui s'inscrit dans une volonté de régénérescence de la population française. Il s'en échappe en début d'année 1944 pour intégrer, avec l'aide de son futur beau-père, le colonel de gendarmerie Lamotte, le maquis Fort-de-France à Barrême. Plus tard, il intègre le maquis de Seyne. Son activité résistante est marquée en mars 1944 par la capture et l'exécution de deux traîtres français, membres de la 8^e compagnie Brandebourg, formée de soldats français encadrés par des sous-officiers et officiers allemands, une formation qui dépend des services secrets de l'armée allemande. La mission de cette compagnie est de détruire les maquis après les avoir le plus souvent infiltrés. Lors des combats de la libération, Paul DelobEAU est notamment engagé au Pas-de-Grégoire en juin ainsi que dans la libération de Digne en août 1944. Quelques jours plus tôt, il a transporté la rançon depuis Seyne jusqu'à Digne destiné à payer un Gestapiste afin d'obtenir la libération de trois espions anglais, du *Special Operations Executive* (SOE),

Roger (Francis Cammaerts), Chasuble (le commandant Christian Sorensen) et Cathédrale (le major Xan Fielding), capturés le 13 août alors qu'ils se déplaçaient dans une voiture conduite par le fils de Claude Renoir. Ceux-ci sont libérés la veille de la libération de Digne, alors qu'ils devaient être fusillés le soir même²⁶.

Paul DelobEAU s'engage ensuite dans l'armée pour la durée de la guerre. Amateur de photographie, il a donné un visage à tous les résistants qu'il a côtoyés au cours de ses mois au maquis.

Sa future épouse, Jeanne, est née en 1923 à Forcalquier où son père est alors officier à la section de gendarmerie. Sa famille maternelle est quant à elle originaire de Tartonne. Comme Paul, elle reçoit après la Libération la Croix de guerre car elle a assuré « des missions de renseignement et de liaison très périlleuses », en particulier pour François Cuzin, un grand résistant bas-alpin, professeur de philosophie au lycée Gassendi et responsable de la sécurité au sein du comité départemental de la Libération. Jeanne DelobEAU reçoit le pseudonyme d'Hélène en référence à la matière enseignée par Cuzin qu'elle rencontrait sous le couvert de cours de philosophie. Selon Jeanne

²⁶ Jean GARCIN, *De l'Armistice à la Libération...*, p. 400 et suivantes. L'auteur ne fait pas référence à une quelconque arrestation de Renoir qui, au contraire, donne l'alerte. Les Allemands auraient laissé Renoir repartir, ses papiers étant en règle ! Cette version est contredite par la déposition de Claude Renoir, son père, qui évoque l'arrestation de son fils par les Allemands et son incarcération à la Gestapo à Digne, avant son évasion (AD AHP, 8 W 3, cours d'assises des Basses-Alpes, procès-verbal de déposition de Claude Renoir, cinéaste demeurant à Cagnes-sur-Mer).

Delobea, Cuzin aurait été particulièrement qualifié pour commenter la devise de la Résistance : « Tenir, résister, combattre ». Cuzin est arrêté le 16 juillet 1944 à Oraison avec d'autres résistants et massacré deux jours plus tard à Signes, dans le Var, par les agents de la SIPO-SD, connue sous le nom de « Gestapo »²⁷.

Là encore la Résistance est une affaire de famille : Paul, Jeanne et son père le colonel Lamotte, « Gisèle » dans la Résistance, qui circulait avec des faux papiers au nom de Fernand Lucien Launay, un nom formé à partir des initiales de sa vraie identité : François Louis Lamotte²⁸.

AD APH, 70 Fi 464, fonds Paul Delobea



Paul et Jeanne Delobea dans le Laverq en 1944

²⁷ <https://maitron.fr/spip.php?article21250>, notice CUZIN François, Louis. Pseudonyme dans la Résistance : Étienne par Jean-Marie Guillon, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 29 décembre 2021.

²⁸ Les images prises avec l'appareil photographique de Paul Delobea ou saisies sur des prisonniers allemands sont consultables sur le site Internet des Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence (www.archives04.fr). Par ailleurs, une publication relative à ce fonds et à l'histoire de Paul et Jeanne Delobea est disponible aux Archives départementales.

ANDRÉ MENC (1925-1945)

C'est une histoire qui s'achève de la plus mauvaise des manières quelque part en Haute-Silésie. Né en 1925, le franc-tireur et partisan André Menc expire durant l'hiver en février 1945 d'une congestion pulmonaire lors de la retraite des troupes allemandes devant l'avancée russe. Sa fin est racontée par une Polonaise, Marta Zarczynska, déportée du travail comme André, dans un courrier qu'elle adresse à la famille de ce dernier en 1956. Celle-ci le trouve couché au sol dans la neige, derrière la grange de la ferme où elle travaille. Malgré des soins, Menc expire un dimanche à 9 heures. Elle écrit que, « après sa mort, la gestapo est venue et ont pris tous les papiers et moi j'ai gardé ce petit carton que je vous envoie ». Sur le carton sont indiqués ses nom et prénom ainsi que sa date et le lieu de sa naissance, Thoard.

En 1961, son père, Adelin, qui demeure au Chaffaut, raconte aux gendarmes les circonstances de l'arrestation de son fils André et les raisons de sa déportation :

Mon fils André a été arrêté par les troupes allemandes le 23 mai 1944 sur la route de Courbons (Basses-Alpes). Il était à ce moment-là en mission avec deux camarades. J'ignore le nom de ses camarades. Un a été tué et l'autre fait prisonnier avec mon fils. Je l'ai appris par la gendarmerie de Digne que le lendemain. Le 24 mai 1944, je me suis rendu avec M. du Chaffaut, maire

du pays et du commandant de la commission d'armistice de Digne voir la Gestapo. Le chef de la Gestapo, Wolfram, m'a dit que mon fils avait été trouvé porteur d'un revolver et des munitions. Il a même ajouté qu'il avait des munitions de deux calibres différents. Cet officier a ajouté qu'il ne le fusillerait pas mais qu'il l'envoyait en Allemagne.

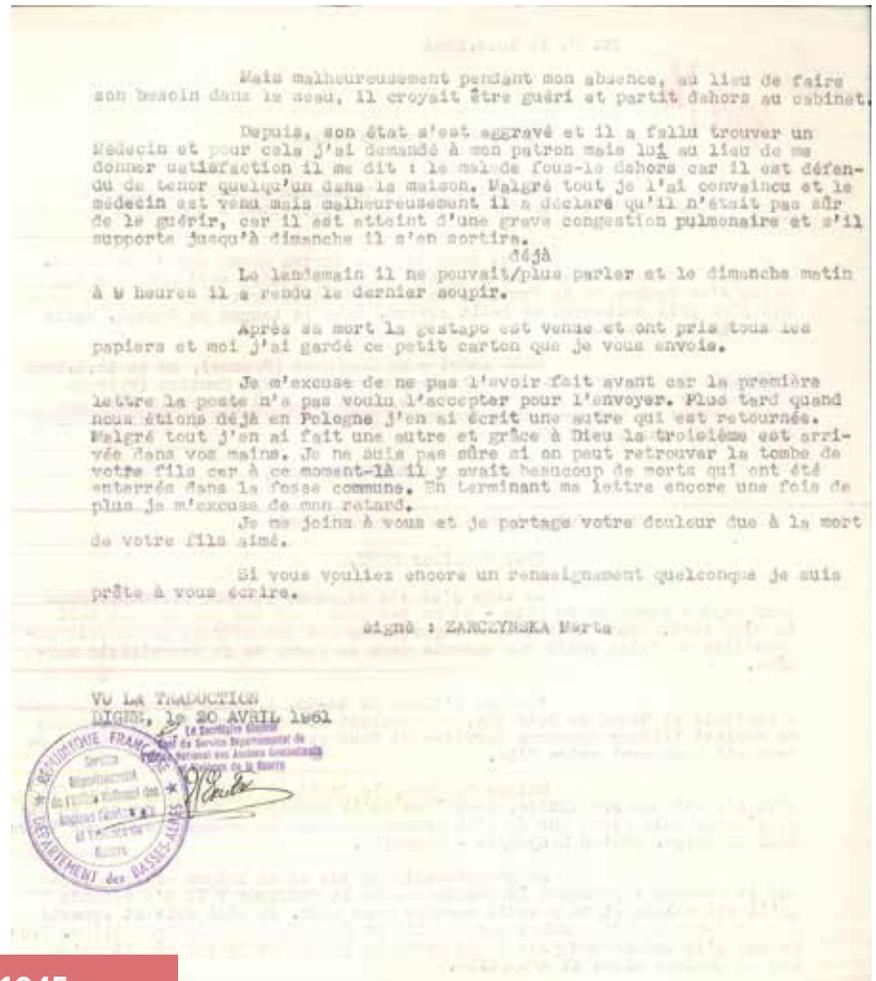
Arrêté quelques jours plus tard, le 31 mai à Barras lors d'une opération qui vise aussi à arrêter un juif hongrois, Marcel Roux est déporté en Haute-Silésie en même temps qu'André. Il déclare :

Je suis resté avec lui jusqu'au 29 janvier 1945. J'ai quitté le village de Beauerwitz (Haute-Silésie) dans la nuit du 28 au 29 janvier 1945. Menc André était malade, il n'a pas pu suivre car nous marchions à pied sous la contrainte des Allemands. Nous avons laissé Menc avec plusieurs camarades à Beauerwitz dans un garage. J'ignore ce qu'est devenu Menc André par la suite²⁹.

Menc reçoit, à titre posthume, grâce aux démarches de son père, la carte de combattant volontaire de la Résistance.

Ce courrier est la première lettre adressée par Marta Zarczynska à la famille d'André. Un autre courrier suivra décrivant les circonstances précises de son décès.

AD AHP, 1352 W 5, ONACVG, dossier Menc



La mort d'André Menc en février 1945

²⁹ AD AHP, 1352 W 5, Office national des Anciens combattants, dossier André Damien Menc.

PIERRE DURÉAULT (1922-1944)

Un cas déroutant et une histoire qui se termine par la mort de Pierre Duréault. Ce jeune homme, né en 1922, est arrêté à Digne le 14 octobre 1943 parce qu'il a présenté lors d'un contrôle une carte d'identité au nom d'une personne recherchée à Grenoble pour vol, celui de Jean-Paul Devereux. En outre, le tampon utilisé ne semble plus avoir cours. Cette carte, déclare-t-il, il l'a achetée à Grenoble afin d'échapper au service du travail obligatoire (le STO) qui touche sa classe d'âge. Il porte sur lui une somme importante : 20 000 francs.

Après des vérifications menées les autorités, il s'avère que l'avis de recherche visant Devereux a été annulé et que Pierre Marie Charles Duréault – son vrai nom –, né à Paris en 1922 et étudiant à Grenoble, n'est pas recherché pour défaillance au STO. Il est en fait sursitaire jusqu'en novembre 1943 pour les Chantiers de jeunesse, ce qu'il reconnaît aisément. Il affirme cependant avoir acquis la carte d'identité en prévision d'un départ. Il déclare :

J'ai quitté Grenoble hier soir, pour me rendre à Digne, car je devais retrouver à Peyruis-lès-Mées (BA) un camarade du nom de Gatto qui est dans la même situation que moi au point de vue STO, et nous comptions nous cacher dans la région des Basses Alpes pour ne pas être envoyés en Allemagne. Gatto n'était pas au rendez-vous. Gatto était de Mâcon autant qu'il me semble et je l'ai connu à la Faculté de Grenoble. C'est un jeune homme de vingt ans environ, blond, plutôt fort, visage courant, sans particularités, taille moyenne, vêtu d'un costume bleu à rayures noires, nu tête³⁰.

Jugé le 21 octobre, Duréault est condamné pour détention et usage de fausses pièces d'identité à quinze jours de prison et à 1 500 francs d'amende.

Or, agent de liaison de la Résistance au service Périclès (groupe Rémy), Pierre Duréault, dit Charney, est l'un des fusillés de la grotte du maquis au Mont-Chabot, dans le Jura, vers le 18 avril 1944. Son corps, percé de deux projectiles, est retrouvé le 22.

Le jugement du tribunal correctionnel de Digne sera annulé par la Chambre de révision de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence le 11 décembre 1944³¹.

³⁰ AD AHP, 38 W 96, préfecture, bureau de la police et des étrangers, procès-verbal ; 51 W 128, extrait des minutes du greffe de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, chambre de révision, 11 décembre 1944 : il y est indiqué qu'il a été tué par les Allemands à Chevry par Chassal (Jura). Voir aussi <https://maitron.fr/spip.php?article221925>, notice DURÉAULT Pierre, Marie, Charles par Jean-Louis Ponnay, version mise en ligne le 9 janvier 2020, dernière modification le 9 janvier 2020.

³¹ <http://www.plaques-commemoratives.org/plaques/franche-comte/plaque.2010-05-01.7980714983/view>.

ÉTAT FRANÇAIS
 DEPARTEMENT d **Rhône**
 COMMUNE d **LYON**
 CARTE D'IDENTITÉ N° 13.456

Nom : **DEVEREUX**
 Prénoms : **Jean-Paul Marie**
 Profession : **étudiant**
 Né le **23 janvier 1925**
 à **Versailles (Seine et Oise)**
 Département : **5**
 Nationalité : **Française**
 Fils de : **Henri Marie**
 et de : **Jeanne Brunoy**
 Domicile : **110, rue Tranchet
Lyon (Rhône)**

SIGNALEMENT

Visage : allongé	Front : découvert
Nez : droit	Teint : mat
Yeux : marrons	Taille : 1m. 69
Cheveux : bruns	Signes particuliers : —
Moustache : ratée	

Signature du Titulaire
Devereux

A **LYON**
 Le **28 AVR 1943**

Empreinte digitale

LE COMMISSAIRE DE POLICE
 (cachet)
Rhône
FRANCE

AD AHP, 51 W 128, tribunal de Digne, procédure

Fausse carte d'identité de Pierre Duréault

LE JEUNE JEAN EMBLARD

C'est un enfant qui résiste le 8 juillet 1944, une arme à la main, à l'attaque allemande du maquis à la ferme des Rousses, à près de trois kilomètres du village de Sigonce.

Ce jour-là, vers 6 heures, des soldats allemands et français collaborateurs commandés par un capitaine et un lieutenant, soutenus par un mortier d'artillerie et une mitrailleuse, encerclent puis investissent le village et perquisitionnent des particuliers, notamment le boulanger Sube. Arrêté, celui-ci est forcé de conduire les troupes allemandes à la ferme des Rousses, qui est alors le poste de commandement du groupe de résistants de l'Armée secrète. L'attaque s'achève vers 15 heures : les Allemands capturent alors des résistants du maquis de Ganagobie « dont le véhicule passait par là ».

Une partie des résistants s'échappe de l'emprise allemande, quatre le payent de leur vie : Irène Emblard abattue alors qu'elle fuyait à travers champs, le Polonais Worajeick Nowack, Saïd Ali et Lucien Georges, qui sert un fusil-mitrailleur alimenté à la fin des combats par le jeune Emblard, âgé de 12 ans : « Admirant le courage de cet enfant, le chef allemand lui laissa la vie sauve » et le remit au maire de Sigonce. La ferme est d'abord pillée puis dynamitée. Avant de quitter les lieux, le

capitaine allemand enjoint le maire de ne pas organiser des obsèques, sous peine de représailles, hormis pour Irène Emblard³².

C'est alors un deuxième revers pour ce maquis dont des membres avaient été fusillés par les Allemands à Forcalquier le 8 juin précédent, lors de leur reprise de la ville occupée dans un premier temps par les résistants du secteur.

L'histoire s'achève par la reconnaissance des mérites de Jean, lors d'une grande manifestation célébrant la première année de la libération du département. Laissons la parole au commissaire des renseignements généraux qui en rend compte au préfet :

La célébration de l'anniversaire de la libération à Digne s'est déroulée au milieu d'une grande affluence, en présence de nombreuses personnalités [...] à la Braise a été posée la première pierre d'un monument destiné à commémorer la mort de onze résistants abattus par les Allemands, en avril 1944. Aux Arches, une plaque a été inaugurée en mémoire de Gaston Boyer, tombé aux clous de Chabrières. L'après-midi s'organise place du tribunal, un défilé destiné à rappeler celui du 19 août 1944. À sa tête la musique militaire du 29^e RTM, puis les

³² AD AHP, 46 W 11, sous-préfecture de Forcalquier, rapport du sous-lieutenant Desdier, commandant provisoirement la section de gendarmerie sur une opération de police effectuée par les troupes d'occupation dans la commune de Sigonce, 9 juillet 1944 ; 8 J 124, fonds de la commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération, brigade de gendarmerie de Forcalquier, rapport, 29 janvier 1945 et État des faits de guerre du 1^{er} janvier 1943 au 20 août 1944, 5 octobre 1947 ; rapport du maire, 30 août 1947.

officiels, une délégation de prisonniers, une autre de déportés. Le cortège parcourt l'artère principale, puis une prise d'armes a lieu place de la Libération à l'issue de laquelle est décoré le jeune Amblard [Emblard], de Sigonce. Un meeting clôture le programme des manifestations officielles³³.

Jean Emblard reçoit la Croix de guerre avec cette citation à l'ordre de la brigade signée par le général Malaguti, commandant la 15^e région militaire :

Jeune garçon qui s'est trouvé avec un groupe de maquisards attaqué le 8 juillet au camp des Rousses. A assuré le ravitaillement de la mitrailleuse puis lorsque tous les défenseurs furent tombés, s'est lui-même mis à la pièce et a tiré jusqu'à épuisement des munitions permettant ainsi de tenir l'assaillant en respect pendant deux heures. Modèle d'audace, d'initiative et de courage, après le combat a obtenu la liberté et la vie sauve grâce à son jeune âge et à son mérite qui lui ont valu l'admiration et les félicitations d'un officier ennemi.

La présente citation comporte attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec étoile de Bronze.

Cliché Henri Begliomini, 2016



Ferme des Rousses (Sigonce)

³³ AD AHP, 43 W 17, préfecture, cabinet, rapport du commissaire de police des Renseignements généraux au préfet des Basses-Alpes, 20-22 août 1945.

COMBATTRE

Outre les combattants de la Résistance, les Allemands et leurs alliés font face aux troupes de la France libre dans lesquelles des jeunes bas-alpins se sont engagés. C'est ainsi le cas de Gabriel Reynaud.

Né en 1922, Gabriel quitte le lycée Gassendi en fin d'année scolaire en juin 1943. Appartenant au groupe Combat et à l'Armée secrète, il est actif dans la région de Pau et de Lourdes. Ayant ensuite franchi les Pyrénées, il est arrêté en Espagne où il est durant cinq mois prisonnier. Libéré, il atteint Casablanca en novembre 1943. Engagé dans le 2e bataillon de tirailleurs sénégalais du Niger, il débarque à Naples, combat dans l'enfer de Monte Cassino où il est blessé et débarque enfin sur les côtes de Provence le 15 août 1944 avant de poursuivre avec son unité le combat jusqu'en Alsace.

Même s'il est différent, l'itinéraire suivi par Bernard Baudoin, élève du lycée Gassendi durant l'année scolaire 1940-1941, est lui aussi exemplaire, bien que Bernard n'ait pas réussi à rejoindre la France libre : il vivra un cauchemar. Membre d'un réseau de la résistance dès octobre 1941, il distribue des tracts et des journaux clandestins à Marseille. Il participe ensuite au sabotage des lignes téléphoniques de l'armée italienne et à celui d'un concert organisé à l'opéra de Marseille par l'orchestre philharmonique de Berlin. En 1943 via Paris, il veut gagner Londres et y rejoindre son père pour s'engager dans les Forces françaises libres. Mais c'est un faux départ car il est capturé par la Gestapo le 15 mai 1943 puis mis au secret à la prison de Fresnes durant quatre mois. Le 14 janvier 1944, il est détenu à Compiègne puis très vite, le 24 janvier, envoyé au camp de Buchenwald. Il travaille alors dans une usine d'armement où il réussit à entraver la production en sabotant sa mortaiseuse : il y subit de très mauvais traitements, en particulier de son chef, un détenu de droit commun allemand. Libéré le 11 avril 1945, il quitte le camp le 20 avril, est à Paris le 29 avant de retrouver Digne le 4 mai³⁴.

³⁴ AD AHP, 19 J 2, Extrait du discours prononcé le 12 juillet 1945 à Digne lors de la distribution des prix du lycée Gassendi par M. Garcin, directeur d'études de l'EPS. Pour Gabriel Reynaud, voir AD AHP, 47 J 4, fonds Jean Vial, attestation de Jean Vial, 10 septembre 1953 et courrier du docteur Jouve à Jean Vial, 15 septembre 1953 ; 1352 W 20, dossier Reynaud.

LE LYCEE GASSENDI ET LA RESISTANCE

Mesdames,
Messieurs,
Mes chers amis.

Les douloureux événements que nous avons vécus pendant ces six longues années de guerre avaient interrompu une tradition aussi vieille que les Lycées et Collèges de France : les distributions de prix avaient été supprimées. Quand elles subsistaient, elles se faisaient dans l'intimité, sans solennité, sans éclat; et cette cérémonie, qui avait autrefois la faveur du public, passait bien souvent inaperçue. On pensait au père déporté, au fils prisonnier, au frère qui se battait ouvertement sur le champ de bataille ou qui exposait obscurément sa vie dans l'ombre du maquis, beaucoup plus qu'à l'enfant qui allait recevoir ce jour-là la récompense méritée de son travail.

La Victoire est venue ! Si de redoutables problèmes, d'innombrables préoccupations obscurcissent encore l'avenir, si nous n'oublions pas ceux qui ont généreusement payé de leur vie notre triomphe et notre délivrance; nos coeurs se sont ouverts à la joie et à l'espérance. Il est donc para nécessaire de donner cette année à nos distributions de prix un caractère et un éclat particuliers, mais en découvrant "des formes plus jeunes et plus vivantes qui doivent laisser dans l'esprit de nos élèves un souvenir ineffaçable de cette journée".

Or, qu'y a-t-il de plus jeune, de plus vivant, que cette vie palpitante, si pleine d'angoisses, mais si pleine d'espérance aussi, qui a été la nôtre pendant la guerre de 1939-1945 ? Que cette lutte sourde menée contre les oppresseurs par des hommes, des femmes, des jeunes gens, des enfants quelquefois, qui n'acceptaient ni l'humiliation, ni la défaite ?

A cette lutte, le LYCEE de NIGNY a pris une large part. C'est cette part que je veux retracer aujourd'hui. Ne vous attendez pas à un discours. Je me bornerai à faire brièvement, simplement, sans prétention littéraire, l'histoire de notre établissement scolaire pendant ces six longues années de guerre.

CONCLUSION

D'une guerre à l'autre, des jeunes ont manifesté sous diverses formes leur attachement aux valeurs de la République, certes dans des contextes très dissemblables mais avec les mêmes motivations.

Les jeunes poilus de 14-18 ont particulièrement été touchés par la guerre. En août 1914, ils ont dû obéir à l'ordre de mobilisation puis, pour les plus jeunes, à l'appel de leur classe. Des jeunes n'ont pas attendu cet appel car ils se sont engagés pour la durée de la guerre. Nombre de combattants ont payé de leur vie la défense du territoire national. Les chiffres pour les Basses-Alpes sont éloquentes et révèlent le sacrifice alors consenti : plus du tiers de la classe d'âge de 1914 a péri durant la guerre. En effet, sur le front occidental comme oriental, en France, en Italie ou dans les Balkans, cette jeunesse fut particulièrement exposée car c'est elle qui forma le gros des régiments d'infanterie et des bataillons de chasseurs.

Ce qui fut vrai durant la première guerre mondiale se reproduisit durant la seconde, dans une France soumise au régime de Vichy et aux occupations italienne et allemande. Une fois de plus, des jeunes gens ont résisté. Les uns ont agi avec des mots, d'autres par des actes, parfois les armes à la main dans ou hors de France. Même des très jeunes s'y sont engagés. Ainsi, en 1942, lors des premiers jours de l'occupation italienne, les élèves des petites classes du lycée Gassendi se sont présentés en cours avec une plume de coq au chapeau ou au béret afin de ridiculiser les occupants italiens des *bersaglieri*. Comme le relevait le professeur Garcin, évoquant ce pan d'histoire devant les élèves du lycée : « l'humour n'attend pas toujours le nombre des années³⁵ ».

Retenons pour conclure ce précepte de Cicéron, que Montaigne se réapproprie avec justesse dans ses *Essais* :

La vraie grandeur d'âme, inséparable de la sagesse, juge donc que la beauté de la vie, objet propre de la nature humaine, loin de se confondre avec le renom bruyant, dépend de la façon dont on agit³⁶.

³⁵ AD AHP, 19 J 2, Extrait du discours prononcé le 12 juillet 1945 à Digne lors de la distribution des prix du lycée Gassendi par M. Garcin, directeur d'études de l'EPS.

³⁶ CICERON, *Des devoirs*, I, 19 ; MONTAIGNE, *Essais*, II, 16.

Il n'y a pas d'âge pour s'engager et défendre de justes causes. Durant les deux guerres mondiales, des jeunes filles et des jeunes garçons, des Basses-Alpes comme ailleurs en France, n'ont pas hésité à franchir ce pas.

Durant la Grande Guerre, des jeunes hommes ont répondu à l'appel de la mobilisation ou se sont engagés, découvrant très vite l'enfer des tranchées : beaucoup y ont laissé leur vie.

Durant la deuxième guerre mondiale, des jeunes se sont élevés contre le régime pétainiste de Vichy et, durant l'occupation allemande, d'autres se sont mis au service de la Résistance ou des troupes de la France libre.

Tous méritent que leur souvenir perdure et que leur exemple soit encore une leçon de vie ! C'est l'objectif de cette publication.



François Cuzin, professeur de philosophie au lycée de Digne, grand résistant, fusillé à Signe (Var) le 18 juillet 1944.

ARCHIVES₀₄
DÉPARTEMENTALES

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT